



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Paris, le 31 juillet 2019
N°1369

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Bruno Le Maire et Agnès Pannier-Runacher
signent avec les collectivités bénéficiaires les premières conventions
de l'appel à projets "Revitalisation et animation des commerces",
pour la mise en œuvre des opérations d'animation des commerces de centre-ville**

Dans le cadre de l'opération nationale, annoncée par le Gouvernement, visant à revitaliser les centres villes dont l'activité commerciale a été pénalisée par le mouvement des « gilets jaunes », 35 projets de collectivités¹ ont été retenus en mai dernier pour soutenir et cofinancer des actions visant à inciter et faciliter le retour de la clientèle. Les projets des 35 villes lauréates sont accompagnés par l'État pour un montant total de 5,7 millions d'euros.

Cette opération nationale entre désormais dans sa phase opérationnelle avec la signature par le ministre de l'Économie et des Finances, **Bruno Le Maire**, et la secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances, **Agnès Pannier-Runacher**, des conventions liant l'État et les collectivités bénéficiaires.

Ces conventions vont permettre les premiers versements par l'État et faciliter la mise en place concrète des actions locales de revitalisation et d'animation des commerces prévues dans ces villes. Le Gouvernement sera particulièrement attentif à l'impact de ces actions de terrain, destinées à soutenir le commerce de proximité et à faire revenir les clientèles dans les centres villes concernés.

Contacts presse :

Cabinet de Bruno Le Maire 01 53 18 41 13 presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr
Cabinet d'A. Pannier-Runacher 01 53 18 44 38 presse.semef@cabinets.finances.gouv.fr

¹ Avignon, Besançon, Béthune, Bordeaux, Bourg-en-Bresse, Brest, Calais, Charleville-Mézières, Chaumont, Dijon, Dole, Epinal, LePort, Le Tampon, Lille, Lyon, Mâcon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nevers, Paris, Ploërmel, Quimper, Rennes, Rouen, Saint-André, Saint-Avold, Saint-Denis, Saint-Etienne, Saint-Louis, Saint-Paul, Saint-Pierre, Toulon et Toulouse.